

RAPPORTS DES AGENTS D'IMMIGRATION DANS L'OUEST
DU CANADA.

N° 1.

RAPPORT DE J. M. McGOVERN, AGENT VOYAGEUR D'IMMIGRATION.

PORT-ARTHUR, ONT., 31 décembre 1898.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant, qui devra nécessairement être bref, vu que j'ai si peu de temps à moi; actuellement il me faut passer en dehors de chez moi et sur les trains 15 à 17 heures par jour, six jours par semaine, de sorte que je ne puis pas donner au rapport la même attention que les années précédentes.

DEVOIRS GÉNÉRAUX DANS LE COMMENCEMENT DE LA SAISON.

Conformément aux instructions reçues, mon dernier rapport va jusqu'au 31 octobre 1896. De cette date-là au milieu de février 1897, j'ai vaqué, ici, aux devoirs ordinaires, qui sont de voyager sur les trains avec les immigrants, de prendre les mesures nécessaires pour le confort et le bien-être de ces derniers, et de leur prêter l'aide et donner des conseils dont ils ont besoin. Il fallait attendre tous les trains en destination de l'ouest et souvent voyager une distance considérable sur ces trains. Les retards ordinaires du service d'hiver rendaient les trains très irréguliers, et bien que l'immigration ne fût pas forte à ce temps de l'année, cela prit tout mon temps pour examiner les trains, faire la correspondance et m'acquitter des différents autres devoirs se rattachant au service de l'immigration dans ce district.

INSTRUCTIONS DE VISITER LES ASILES, ETC.

Au commencement de février, je reçus instruction d'aller dans l'est et de faire l'inspection annuelle ordinaire des asiles qui distribuent les enfants immigrants dans différentes parties de cette province, et d'aller voir les enfants indigents placés par ces maisons. Après avoir reçu les ordres de transport nécessaires par chemin de fer, je partis d'ici le 14 février pour Toronto, cette ville étant le point d'où ce service pouvait le plus commodément se faire.

Les instructions, très semblables à celles reçues les années précédentes, étaient d'inspecter les asiles pour voir si les bâtiments, la situation, etc., étaient propres à leur fin, et si les précautions sanitaires et autres étaient satisfaisantes; je devais aussi me renseigner à fond sur la classe d'enfants amenés au pays, la manière dont ils ont été obtenus, et les mesures qui avaient été prises pour les placer chez les différents patrons. Il me fut fourni une liste donnant les noms et l'adresse des enfants, avec instruction d'aller voir chacun d'eux, et de questionner à fond et l'enfant et le maître, et aussi de me procurer tous autres renseignements qui pourraient être nécessaires pour un rapport complet.

TRAVAIL D'INSPECTION, RAPPORTS FAITS ET CONSEILS OFFERTS.

J'ai fait une soigneuse inspection des asiles de Toronto, Hamilton, Stratford et Niagara, et j'ai envoyé au département un rapport donnant des renseignements complets sur chaque maison et l'œuvre en général.